



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **COMITÉ DE SUIVI DES RETRAITES**

Présentation de l'avis 2025 au COR le 12/11/2025

# Contexte de l'avis 2025

## Un nouveau comité

- Composition du comité : Franck von Lennep / Marie Chanchole / Jean-Luc Matt / Louis-Paul Pelé / Alexandra Roulet
- Rappel des missions (suivre les objectifs du système de retraite à l'aide d'indicateurs, émettre des recommandations si le système de retraite s'éloigne de ses objectifs + évaluer la réforme 2023)
- En s'appuyant sur un jury citoyen

## La DPP (délégation paritaire permanente)

- Pas d'accord mais des convergences sur certains points
- Le CSR a étudié les résultats du système de retraite sans tenir compte de ces discussions
- Mais le CSR aborde et discute certains des sujets de discussion dans son avis

# Perspectives financières

Un solde  
en déficit

- Le déficit se creuse continûment à partir de 2030
- Il s'explique avant tout par le déficit du RG, qui n'est pas sur une trajectoire soutenable

Des  
dépenses  
stables

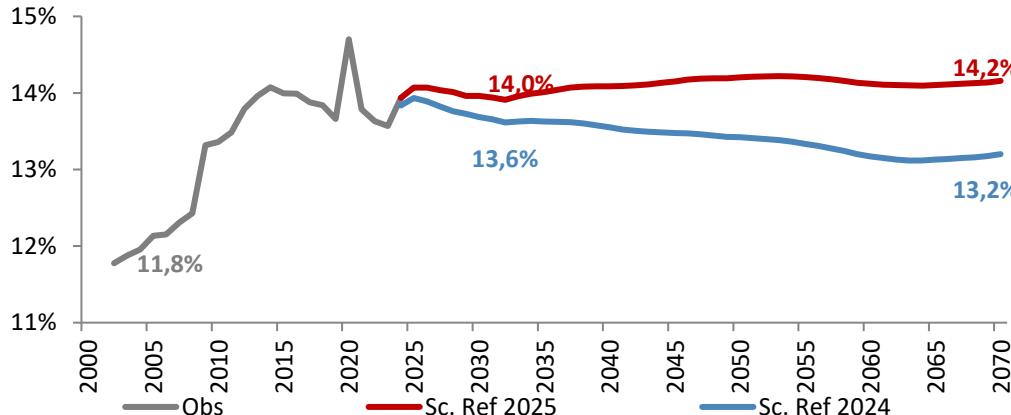
- Un constat moins optimiste que précédemment : le rôle de la productivité
- Des aléas à la hausse dans certains régimes (AA, FP)

Recettes  
et  
convention  
comptable

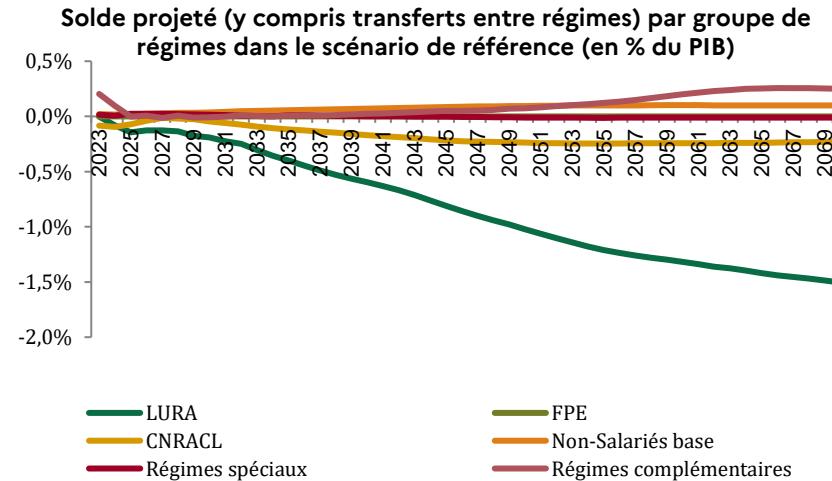
- La baisse des ressources liée à la baisse des subventions d'équilibre versées par l'Etat
- Le débat sur les conventions comptables du régime de la fonction publique de l'Etat
- Les ressources du RG ne suivent pas ses dépenses

# Perspectives financières

Dépenses du système de retraite en pourcentage du PIB, observées et projetées dans les scénarios de référence des deux derniers rapports du COR (2024 et 2025)



Source : CSR, d'après les rapports du COR de juin 2024 et juin 2025. Projections fondées sur les scénarios de référence respectifs des deux rapports,



Source : Rapport de juin 2025 du COR.

# Indicateurs de suivi du système de retraite

## Limites

- Le CSR doit suivre des indicateurs mais qui comportent peu d'objectifs chiffrés
- Certains indicateurs manquent de cohérence ou de précision
- Donc travail à mener en 2026 pour les rénover

## Constats

- Un solde cumulé de -12,5 points de PIB sur 25 ans, à comparer à une reprise CADES des déficits retraite de 5 points de PIB dans le passé
- Le solde cumulé s'explique d'abord et avant tout par la trajectoire du RG
- L'évolution des taux de remplacement, la durée de retraite, le niveau de vie des retraités, les écarts f/h

# Discussion des enjeux du système de retraite

## Retraites et finances publiques

---

- Lien entre paramètres de la retraite et finances publiques
- Augmentation des taux d'emploi des seniors mais qui restent inférieurs à de nombreux pays de l'OCDE au-delà de 60 ans

## Contribution des retraités au redressement

---

- Le niveau de vie relatif des retraités reste élevé en comparaisons européennes
- CSG dans une certaine mesure et plus encore IR ne sont pas des ressources du système de retraite
- La sous-indexation différenciée doit être maniée avec prudence

## La diversité des âges de la retraite

---

- Entre 30 et 40 % de départs anticipés
- Le lien entre départ anticipé et durée de la retraite est avéré pour les inaptes, pas pour les carrières longues
- Débat sur la prise en compte de la pénibilité : en fonction de l'exposition ou de l'état de santé ?

## La capitalisation

---

- Le débat sur la capitalisation ne doit pas détourner l'attention du nécessaire rééquilibrage de la répartition
- Des objectifs à clarifier
- Une contribution significative nécessairement lointaine

# Recommandation du CSR

## Agir pour équilibrer

- L'objectif de pérennité financière n'est pas atteint, ni à 5 ans ni encore moins à 25 ans, en particulier pour le RG
- Des mesures devront être prises pour assurer l'équilibre dans la décennie 2030
- Le CSR émet une recommandation pour assurer l'équilibre en 2030

## A minima, ne pas diminuer l'âge moyen de départ

- Le principal enjeu pour la croissance et les ressources publiques est la hausse du taux d'emploi
- Jouer sur les paramètres d'âge et durée serait délicat pendant la montée en charge de la réforme de 2023
- D'éventuelles mesures ne devraient pas conduire à abaisser l'âge moyen de départ

## Pas de recommandation de hausse de cotisation

- Le CSR ne peut pas recommander de hausse de taux au-delà de 28%, qui pose de toute façon une question de compétitivité
- Enjeu du redressement de l'ensemble des finances publiques pour l'affectation d'autres ressources
- La Cnav a perçu 1,2 Md€ de nouvelles recettes en 2025

## Agir sur l'indexation des pensions

- Mesure envisagée par la DPP
- L'étude du niveau de vie montre qu'il existe des marges pour la sous-indexation dans les régimes de base
- Mesure déjà en vigueur à l'Agirc Arrco
- Prudence néanmoins car un équilibrage du système dans la durée par ce paramètre ne serait pas soutenable à long-terme

→ **Le CSR recommande une sous-indexation cumulée d'au moins 1,9 point d'ici 2030**

# Un point de vigilance pour le COR en 2026

## Le choix des hypothèses démographiques

- Le COR a conservé le scénario central de l'Insee datant de 2021
- Mais il a indiqué (légitimement) qu'il pourrait être conduit à revoir les hypothèses pour son rapport 2026

## Point de vigilance sur l'articulation avec les projections de l'Insee

- Si le COR devait retenir les variantes (hautes ou basses) des projections de l'Insee de 2021, il faudrait s'assurer que le scénario central de l'Insee dans les projections 2026 (qui seront publiées en fin d'année 2026) seront proches de ces variantes
- A défaut, le COR serait conduit à réviser son scénario démographique dans son rapport 2027, donc juste après les élections

# Les thèmes de réflexion du CSR en 2026

## Les travaux 2026

- Les droits familiaux et conjugaux (à l'issue du rapport du COR), notamment avec le jury citoyen
  - Les indicateurs de suivi du système de retraite
  - Les instruments de pilotage
- + définir les objectifs et méthodes de l'évaluation de la réforme de 2023